

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01276

Numéro SIREN : 527 762 975

Nom ou dénomination : 1,2,3 SUBSOL TECH'

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010368

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/010368**
n°de gestion : **2010B01276**
n°SIREN : **527 762 975 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 24/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

1,2,3 SUBSOL TECH' - Société par actions simplifiée
6 boulevard de L'etivalliere 42000 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



667045

1.2.3 COMPTA

Société d'expertise comptable

79 avenue de Lattre de Tassigny 04100 MANOSQUE

SARL 123COMPTAONLINE – SARL au capital de 17 500 euros – RCS de Manosque n° 408 400 141 00060

SAS 123 SUBSOL TECH

6 BD DE L'ETIVALLIERE

42000 ST ETIENNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE

010368

24 SEP. 2018

2010 B 1276

Cécilia
conforme

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **111 125** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits** de **84 632** euros et un total de **charges** de **98 659** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-14 027** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

I) REGLES, METHODES COMPTABLES et PRINCIPE DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce (parties législative et réglementaire), du Plan Comptable Général et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Changement de méthode

Néant.

Principe de base

Le principe de base retenu pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est le principe des coûts historiques.

II) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE et EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE

Néant.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III) NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplification pour les P.M.E., ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables : si les éléments d'actif composant l'immobilisation ont des durées d'utilisation différents, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Stocks et en cours

Neant

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances, ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur coût nominal.

En cas de baisse anormale de la valeur de ces titres, la moins-value latente fait l'objet d'une provision.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi calculé conformément à l'article 244 quater du

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

CGI et relatif à la créance acquise à la clôture du bilan a été comptabilisé au crédit du compte 6959 par le débit du compte 444. Le CICE est imputé sur l'IS de l'exercice. A défaut d'imputation possible, sa restitution sera demandée.

La partie du CICE relative à la créance non acquise à la date de clôture est comptabilisée au crédit du compte 6959 par le débit du compte 4487.

Le CICE relatif à la créance acquise à la clôture des comptes de l'exercice N-1 a été utilisé pour le renforcement des fonds propres.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	4 800		2 445		7 245
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 800		2 445		7 245

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

TOTAL	4 800		2 445			7 245
--------------	--------------	--	--------------	--	--	--------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	4 800	204		5 004
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 800	204		5 004
TOTAL		4 800	204		5 004

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	1 500	1 500	
	Autres créances clients	81 314	81 314	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 266	2 266	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 826	2 826	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	20 000	20 000	
	Débiteurs divers	394	394	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		108 300	108 300	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		20 000		

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 305	25 305		
	Personnel et comptes rattachés	283	283		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 519	3 519		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 551	13 551		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	321	321		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 031	2 031		
	Autres dettes	97	97		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		45 107	45 107		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 031			

Désignation de l'entreprise		SAS 123 SUBSOL TECH		6 BD DE L'ETIVALLIERE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		42000 ST ETIENNE					
Numéro SIRET *		5 2 7 7 6 2 9 7 5 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122017		31122016	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	7 245	030	5 004	2 241	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	7 245	048	5 004	2 241	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	82 814	070	1 422	81 392	110 149
		072	25 486	074		25 486	23 839
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	2 006	086		2 006	2 957
	Charges constatées d'avance *	092		094			7
	Total II	096	110 306	098	1 422	108 884	136 952
	Total général (I + II)	110	117 551	112	6 426	111 125	136 952
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	990	990			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	79 055				
	Report à nouveau	134		(35 341)			
	Résultat de l'exercice	136	(14 027)	114 397			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	66 018	80 045				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	25 305	31 127			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 2 031)	172	19 803	25 779			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	45 107	56 906				
Total général (I + II + III)	180	111 125	136 952				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 445	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	20 000	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2018

Formulaire obligatoire (article 302 septes A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 123 SUBSOL TECH		Exercice N clos le 31122017		Exercice N-1 clos le 31122016		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons	215	214					
		intracommunautaires	217	218	84 625	157 282			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230	7	6				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	84 632	157 288			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	50 658	14 858			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	619	244	1 571	357			
	Rémunérations du personnel *			250	34 029	21 079			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	13 846	5 258			
	Dotations aux amortissements *			254	204				
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262		3			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	100 308	41 554		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(15 676)	115 734			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	2	1			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347	348	300	616	357			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	(2 266)	979			
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(14 027)	114 397		
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	(2 266)				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	616				
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44. duodecies)	991				
	Divers* ZFA (44. quater decies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1	352		354	15 677	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1	370		372	15 677	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

123 SUBSOL TECH
Société par actions simplifiée au capital de 990 euros
Siège social : 6 Bd de L'Etivallière,
42000 ST ETIENNE
527762975 RCS ST ETIENNE

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 14 027.24 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice
Imputée sur les Autres Réserves qui diminuent d'autant

14 027.24 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

